82e ANNEE. — N° 37. SAMEDI 9 MAI 1942.

ABONNEMENTS
LOT et Départ. limitr.
6 mois — 34 fr. — 1 an — 62 fr.
Autres départements
6 mois — 36 fr. — 1 an — 66 fr.

Journal du Lot

ORGANE DEPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

TÉLÉPHONE 31
Compte postal : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Changement d'adresse : 1 franc

50c.

Administration
CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS
Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction
Directeur : A. COUESLANT † (1866-1942)
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
Paul GARNAL

Publicité
ANNONCES JUDICIAIRES..... 1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).... 3 fr. »
RECLAMES 3e page (— de —)..... 4 fr. »
— 2e page (— de —)..... 6 fr. »

50c.

Tout se payera !

L'annonce que les Anglais ont attaqué la terre française de Madagascar n'a pas étonné ceux qui suivent les événements ! Les Anglais cherchent des compensations aux malheurs qui fondent sur eux.

La dure déception que leur cause la situation des armées russes sur qui ils avaient fondé tant d'espoirs comme ils font toujours sur les naïfs qui se battent à leur place, la succession de désastres qu'ils ont subis en Extrême-Orient avaient pour le moins ébranlé leur opinion publique. Il leur fallait des « victoires » en échange des Shangaï, Hong-Kong, Singapour, Mandalay, etc., dont les noms retentissent lugubrement aux oreilles britanniques.

Depuis quelque temps, il y avait des signes auxquels on ne se trompe pas. La presse anglaise exhalait des plaintes sur le sort malheureux qu'elle prédisait à notre grande colonie du Pacifique. Elle s'attristait à la pensée de la menace que les méchants Japonais faisaient peser sur cette magnifique possession que le génie français avait portée à un si haut degré de prospérité. L'idée de ce trésor pourrait nous être ravi, était insupportable à cette généreuse Angleterre, toujours prête à se porter au secours des faibles injustement menacés !

Rien de plus redoutable pour les secourus qu'une telle pitié chez ces brigands des mers. Dès qu'ils manifestèrent leur compassion pour Madagascar, nous pensâmes : gare à elle ! Nous venons de voir en effet ce que signifiaient ces sentiments. Pour nous garder notre bien, les Anglais veulent nous le prendre !

Que de trésors ils nous ont ainsi « sauvés » au cours de notre histoire ! Si bien sauvés que nous ne les avons jamais revus ! Combien de fois ont-ils ameuté l'Europe contre la France et pendant qu'elle était occupée à se battre sur le Continent sont-ils allés au loin s'emparer de ses possessions ! Si bien que c'est avec nos dépouilles que ces détrousseurs de champs de bataille ont constitué leur Empire. En somme, ils ne font que recommencer. Comme il est en train de f... le camp, leur Empire, ils essayent de s'en reconstituer un nouveau et toujours avec ce qu'ils peuvent nous voler : le Congo, la Syrie, la Nouvelle-Calédonie, à présent Madagascar... demain quoi donc encore ?

Seulement, cette fois-ci, il y a tout de même quelque chose de changé dans la situation générale et ce n'est pas contre la France que l'Europe et le monde sont actuellement coalisés !

En fait, on n'a jamais vu une situation pareille ni un tel retournement des faits. C'est comme alliés de l'Angleterre que nous nous sommes engagés dans ce conflit et c'est contre nous à présent qu'elle retourne ses coups sans que nous ayons fait autre chose que de les subir. Après nous avoir lâchement trahis, c'est sur nous qu'elle s'en prend de ses défaites, sur nous désarmés, qu'elle prend les revanches de ses désastres !

Mieux encore ! En même temps qu'elle opère à Madagascar un débarquement aussi glorieux que le furent ses rembarquements de Dunkerque et de Crète, elle prend soin de nous faire savoir ceci par l'intermédiaire des Etats-Unis qui ne doivent pas être fiers de cette commission : en ce moment, nous vous attaquons à Madagascar, nous canonnons vos ports, nous bombardons vos villes, nous tuons vos soldats et vos habitants, mais c'est par bonté pour vous avec qui nous entendons vivre en parfait état de paix et d'amitié. Seulement nous vous prévenons que si vous tirez un seul coup de fusil contre vos agresseurs, nous y verrons la preuve de vos méchants sentiments à notre égard et nous considérerons que vous vous êtes mis contre nous en état de guerre !

Si nous n'étions pas engagés dans le plus affreux des drames, nous dirions de cette bouffonnerie sinistre qu'elle n'est qu'une mauvaise farce !

Tout de même, comme le disait dans son orde du jour l'Amiral Darlan, il faut bien espérer qu'un jour tout se paiera.

Emile LAPORTE.

L'Agression Britannique contre Madagascar

Mardi, le gouvernement français était informé par le gouverneur général Annet que Madagascar avait été attaqué par des forces britanniques après avoir refusé de s'incliner devant un ultimatum lui ordonnant de se rendre. Sur ces très graves événements la presse quotidienne et la radio fournissent au jour le jour des informations. Nous publions ci-dessous les principaux documents :

Message du Maréchal Pétain

Le Maréchal Pétain, Chef de l'Etat, vient d'adresser à M. Annet, gouverneur général de Madagascar, le message suivant :

J'ai appris l'agression dont Madagascar vient d'être l'objet de la part des forces britanniques. A un ultimatum demandant la reddition sans condition, le commandant des forces militaires a répondu : « Nous nous défendrons jusqu'au bout. » C'est la seule réponse qu'il devait faire et il l'a faite. Dites-lui que je suis à ses côtés dans cette tragique épreuve où il défend l'honneur français.

Aux populations civiles injustement frappées, aux soldats, marins, aviateurs et à leurs chefs, j'adresse mon salut et celui de la France.

Message de l'Amiral Darlan

De son côté, l'Amiral de la flotte Darlan, commandant en chef, a adressé aux forces de terre, de mer et de l'air de Madagascar le message ci-après :

L'Amiral de la flotte, commandant en chef aux forces de terre, de mer et de l'air de Madagascar :

Une fois de plus, les Anglo-Saxons au lieu de combattre leurs adversaires cherchent des succès plus faciles en attaquant à l'improviste une colonie française éloignée de la métropole.

Le Maréchal vous a demandé de défendre Madagascar et je sais que vous avez patriotiquement répondu à son appel. Maintenez haut et ferme l'honneur du pavillon. Défendez-vous jusqu'à la limite de vos possibilités et faites payer aussi cher que possible aux Britanniques leur acte de voleurs de grand chemin.

Toute la France, tout l'Empire sont de cœur avec vous.

N'oubliez pas que les Anglais nous ont trahis dans les Flandres, qu'ils nous ont traîtreusement attaqués à Mers-el-Kébir à Dakar, en Syrie ; qu'ils assassinent les civils de la métropole, qu'ils ont essayé de faire périr de faim les femmes et les enfants de Djibouti.

Défendez-vous, défendez l'honneur français.

Un jour viendra où l'Angleterre paiera.

Vive la France !

Note des Etats-Unis

M. Tuck, chargé d'affaires des Etats-Unis a remis à M. Pierre Laval la note suivante de son gouvernement.

« Le gouvernement des Etats-Unis est en guerre avec les puissances de l'Axe et s'il devient nécessaire ou souhaitable que des troupes ou des navires américains utilisent Madagascar dans la lutte commune, les Etats-Unis n'hésiteront pas à le faire à n'importe quel moment. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne s'accordent sur le fait que Madagascar sera bien entendu rendue à la France après la guerre, ou à toute époque où son occupation ne sera plus considérée comme essentielle à la cause commune des nations unies.

« Etant donné que l'île de Madagascar sera administrée pour le compte de la France, dans le but d'assurer sa protection contre toute attaque par l'une des puissances de l'Axe, tout acte de guerre que le gouvernement français laisserait commettre contre le gouvernement de la Grande-Bretagne ou le gouvernement des Etats-Unis serait de fait considéré par le gouvernement des Etats-Unis comme une attaque dirigée contre les nations unies dans leur ensemble. »

La réponse de M. Pierre Laval

En réponse à la note remise aujourd'hui par le chargé d'affaires des Etats-Unis d'Amérique, le gouvernement français élève la protestation la plus énergique contre l'agression dont Madagascar vient d'être l'objet de la part des forces britanniques.

Il prend acte de l'assurance donnée que Madagascar sera un jour rendue à la France. Il repousse comme inadmissible la prétention du gouvernement des Etats-Unis d'interdire à la France de se défendre lorsque son territoire est attaqué. Le gouvernement français est seul juge des obligations que son honneur lui impose. C'est ainsi d'ailleurs que l'ont justement compris les défenseurs de Madagascar : ils n'ont pas hésité, malgré leur infériorité numérique, à accomplir tout leur devoir, suivant les plus nobles traditions des armes françaises.

L'Angleterre a si souvent, depuis l'armistice, manifesté son hostilité à la France, que l'agression à laquelle elle vient de se livrer contre Madagascar ne saurait surprendre le gouvernement français.

Le gouvernement français a par contre le regret de constater que le gouvernement des Etats-Unis approuve et appuie aujourd'hui le gouvernement britannique, et il ne peut que laisser au président Roosevelt la part de responsabilité qui lui incombera dans les conséquences qui pourraient résulter de cette agression.

Les troupes françaises poursuivent la résistance

Au sujet des attaques contre Madagascar il ressort que 28 navires britanniques sont dans la baie de Couvrier.

Malgré une supériorité numérique et matérielle écrasante des assaillants, une lutte a été engagée et poursuivie les 5 et 6 mai. Trois avions anglais ont été abattus, 7 engins blindés anglais ont été détruits. Les troupes françaises ont fait des prisonniers dont quatre officiers.

Au cours des premières attaques britanniques contre l'arsenal de Diego-Suarez, le sous-marin « Beveziers » et le croiseur auxiliaire « Bougainville » ont été coulés. La presque totalité des équipages a été sauvée.

Madagascar a été l'objet d'une agression anglaise. Des forces anglaises s'élevant à 20.000 hommes ont attaqué Madagascar. On annonce également que 7 navires britanniques ont pénétré dans la baie de Couvrier, notamment deux transports de troupes, un croiseur et un torpilleur. Quatre escadrilles britanniques amenées par porte-avions ont pris part à l'attaque.

Les forces assaillantes se sont rendues maîtresses de l'isthme de St-Andra-Kaka.

EN PEU DE MOTS...

— L'empire japonais s'appellera désormais « Dainippon » (Le Grand Japon).

— Le tribunal militaire permanent de la 14e division militaire a condamné deux femmes aux travaux forcés à perpétuité pour activité communiste.

— Le général Edouard Salazar, grand prieur de l'Ordre de Malte, est mort subitement le 5 mai à Naples. Il était âgé de 74 ans.

— Le commissariat général aux sports a décidé d'organiser le 17 mai, une cérémonie de la prestation du serment de l'athlète.

— Les journaux chiliens déclarent dépourvus de tout fondement les bruits selon lesquels il y aurait rupture des relations diplomatiques entre l'Equateur et la France.

La Paix intérieure

En dépit des souhaits à peine déguisés des communistes, les récentes fêtes du travail ont été des journées de paix intérieure. Il y a là une preuve de sagesse, un symptôme de détente et d'espoir qui méritent d'être soulignés.

C'est précisément à la « *paix intérieure* » si nécessaire aujourd'hui que le Chef de l'Etat conviait les travailleurs de toutes catégories dans le discours qu'à l'occasion du 1er mai il a tenu à prononcer devant les artisans de Thiers. Cette paix comporte deux facteurs essentiels : l'un social, l'autre politique, qu'on ne saurait dissocier sans péril.

Pour que la paix sociale puisse régner, il faut que disparaisse du monde du travail la stérile, la vaine lutte des classes, que, depuis Marx, socialistes parlementaires et communistes s'appliquèrent à entretenir et à attiser. Mais pour que cesse cette lutte sans issue, il faut que les conditions en soient abolies, les causes supprimées, c'est-à-dire que soit instauré, à tous les échelons de la production, le maximum de justice sociale compatible avec la nature de l'homme et les exigences de la cité.

Dès son accession au premier poste de l'Etat, le Maréchal s'en est soucié en faisant élaborer cette Charte du Travail à laquelle selon ses propres paroles, « des aménagements restent nécessaires », mais qui, vivifiée par la volonté d'union de chacun, peut constituer le cadre d'un ordre social authentique conforme au génie propre de la France et à ses conditions de production.

De son côté, M. Pierre Laval en appelant au ministère du travail M. Hubert Lagardelle, l'un des hommes qui connaissent le mieux aujourd'hui et sur le plan le plus constructif, les problèmes corporatifs a montré qu'il voulait affermir, élargir et stabiliser l'effort de paix sociale inaugurée par le Chef de l'Etat lui-même.

Quant à l'aspect politique de la « paix interieure » voulue par le Maréchal, la mesure, la souplesse, la sobriété même des paroles récemment prononcées par le Chef du gouvernement, le réalisme de ses premières décisions témoignent qu'il n'échappe point à ceux qui ont, en cette période difficile, la lourde charge des intérêts français. En allant au plus pressé — les problèmes de ravitaillement — en appliquant d'abord son effort à ce qui peut profiter à tous — et par exemple à alléger la paysannerie d'inutiles tracasseries administratives — M. Pierre Laval fait la preuve de son intention de fortifier la paix politique dans la France nouvelle.

Si la paix extérieure dépend de facteurs dont certains nous échappent, la paix intérieure dépend essentiellement des Français.

CHRONIQUE DU LOT

L'UNION CHORALE DE SAINT-CERE A MARTEL

Il y aurait beaucoup à écrire sur les relations qui existèrent jadis entre Martel et St-Céré, depuis, qu'appartenant toutes les deux à la Vicomté de Turenne, Martel en était la capitale et siège d'une sénéchaussée. Ses belles vieilles demeures blasonnées et les vieilles rues de St-Céré pourraient parler des mêmes personnages, mais fut-il jamais cohorte plus vivante et plus ardente qui, de St-Céré à Martel, que la jeuse troupe de l'Union Chorale de St-Céré qui, menée par son président-fondateur M. Armand Fauré, conseiller municipal, président du Syndicat d'initiative, par son président effectif, M. le commandant J. Bargues et son chef éminent M. Haulbert, baryton de l'Opéra, qui vint le dimanche 26 avril renouer avec son ancienne capitale la chaîne des ancestrales traditions. Et y eut-il jamais accueil plus compréhensif que celui que Martel fit à l'Union Chorale de St-Céré ?...

Le matin, l'Union Chorale qui devait se faire entendre à la grand'messe, fut accueillie devant le porche de St-Maur par M. le Docteur Durieux, maire de Martel, président cantonal de la Légion, qu'assistait M. Gourdal, premier adjoint, inspecteur général honoraire de la Banque de France, puis, dans l'église, par M. le Curé de Martel, qui, du haut de la chaire, voulut bien, en des termes empreints de la plus haute bienveillance, présenter artistes et choristes à la foule des fidèles. Durant la grand'messe, M. Haulbert, ainsi que l'ensemble de la Chorale se fit entendre dans des œuvres de Beethoven et César Franck.

L'après-midi et le soir, dans l'admirable salle de théâtre de la Raymondie, trop exiguë pour le public martelais et des environs qui s'y pressait chaleureux, compréhensif, bienveillant et amusé, l'Union chorale de St-Céré donna, sous la présidence de M. le Docteur Durieux, maire de Martel, deux représentations avec un programme varié où tous les goûts purent être satisfaits. On entendit tour à tour : l'ensemble des choristes dans plusieurs chœurs remarquablement exécutés, notamment le difficile et nuancée « *Sous la feuillée* », de Dart ; Mlle Andrée Hodot, dans un air des *Saltimbanques*, de Gannes, Mlle Suzanne Neuville, soprano lyrique dans l'air des « *Noces de Jeannette* », de Massé ; Mme Lavergne, mezzo soprano, dans la « *Chansor des Heures* », de X. Privas ; un grand succès fut fait à M. Roland Lafon, ténor de la Chorale et vedette de Radio-Toulouse qui interpréta magistralement plusieurs mélodies dont « *O Sole Mio* » et « *Contre ton épaule* », de Boby Astor ; pour le grand plaisir du public le virtuose accordéoniste Pierrot Delbos se fit entendre soit en solo, soit dans l'ensemble de son jazz que dirige le musicien compositeur M. Stern et qui groupe : MM. Treil et Moulis, violons ; Bernard, clarinette ; Fréjac, saxophose ; batterie et chant Roland Lafon, piano M. Stern ; tous excellents musiciens, alliant au sens du rythme la fantaisie la plus expressive. Dans un sketch comique « *Chanteurs ambulants* » la verve et le talent musical de MM. Roland Lafon, Pierrot Delbos, Roger Tollard et Milou Fréjeac, mit la salle en joie. Enfin, M. Haulbert, de l'Opéra, directeur de la Chorale, fit passer dans la salle un souffle de grand art par son interprétation du grand air de Figaro du « *Barbier de Séville* », de Rossini, « *Les Trois Hussards* », de Nadaud et le « *Temps des cerises* », de Renart. Une comédie gaie, en un acte de d'Hervillers « *Fausse monnaie* » permit d'applaudir MM. Jean Lescole, Roger Tollard, André Dayma, Jean Galy et Jean Rougié. Et, terminant chacune des deux parties du programme, le groupe des danseurs en costume, de l'Union Chorale ressuscita, sous les bravos de l'assistance, deux bourrées du pays : « la Capucine » et la si gracieuse « Planière ».

Le piano d'accompagnement était tenu par M. Stern et Madaue Durieux, qui, avec une bonne grâce charmante, avait bien voulu plier son joli talent de pianiste au rôle d'accompagnatrice.

Le public martelais, sensible, enthousiaste, ne ménagea pas ses applaudissements à toute la jeune troupe et M. le Docteur Durieux, maire de Martel, après une émouvante *Marseillaise*, chantée par M. Haulbert et la Chorale, traduisit, en termes charmants et cordiaux, le plaisir et la sympathie de la population martelaise.

Faut-il ajouter que les prisonniers de Martel ne furent point oubliés et qu'une quête faite à leur profit au cours de chaque représentation produisit 525 francs ?

Quand tard dans la nuit l'Union Chorale reprit la route de St-Céré, tous, chefs, artistes, choristes, emportaient le souvenir reconnaissant du bel accueil de Martel et aussi des soins attentifs dont les avaient comblé les excellents hôteliers M. et Mme Coste qui s'étaient efforcé de leur prouver que, malgré les restrictions Martel demeure le pays du bien manger et du bien recevoir.

M.-L. VINCENT-FARRE.

Contributions directes

M. Couaillac, contrôleur des Contributions directes à Gourdon, est nommé inspecteur à Cahors.

M. Serres est nommé contrôleur à Gourdon. Nous adressons nos vives félicitations à MM. Couillac et Serres.

Accidents du travail

M. Serra José, 26 ans, maçon chez M. Rufa, entrepreneur, en descendant du matériel d'échafaudage, s'est blessé à l'index de la main droite. 12 jours de repos.

Au cours de son travail, M. Bergé, conducteur à la S.N.C.F. s'est fait une plaie contuse au pouce gauche et à l'index droit. 8 jours d'incapacité de travail.

A FIGEAC UN AIGUILLEUR TUE SA FEMME

Mardi soir, vers 19 h. 30, le nommé Albert Durand, aiguilleur à la gare de Figeac, a tué sa femme de deux coups de fusil chargé à plomb.

En rentrant de son travail, Durand trouva chez lui la table mise, mais sa femme était absente.

Prenant par la main son enfant, le jeune Claude, âge de 10 ans, Durand se rendit chez M. Lafarguette, au restaurant Corn où sa femme allait souvent pour aider au service du restaurant.

Mais avant de quitter la maison, Durand s'était emparé du fusil. Peu avant son arrivée au restaurant, des témoins virent Durand prendre le petit chemin qui longe le champ des sports et s'arrêter à l'esplanade du Calvaire et faire le guet.

Un témoin affirme que Durand écarta du geste une promeneuse, lui disant qu'il allait se passer des choses graves.

En effet, aussitôt que Durand vit arriver sa femme, montée à bicyclette, il courut prendre l'arme qu'il avait cachée, prit toutes les précautions d'un bon tireur et déchargea le premier coup de fusil à 20 mètres de la victime, Mme Durand descendit de bicyclette, se retourna vers un gros tilleul, où elle s'appuya. Alors son mari déchargea sur elle son deuxième coup de fusil à bout portant. La tête éclata et l'infortunée tomba sur sa bicyclette tandis que la matière cérébrale se répandait sur le sol.

A ce moment, un des témoins du crime se précipita sur l'assassin et le désarma. Durand prit son enfant par la main, se rendit chez M. Lafarguette au restaurant Corn et lui dit : « Je viens de tuer ma femme, téléphonez à la gendarmerie. »

M. Thibaud, commissaire de police, a procédé à l'arrestation de Durand et a confié le petit Claude aux soins de la famille Destruel.

Mercredi, dans l'après-midi, le Parquet de Cahors, avec M. Gary, juge d'instruction, Feixas, substitut du procureur de la République, Pécharman, greffier s'est rendu à Figeac pour recueillir tous les éléments de l'instruction.

L'autopsie du cadavre de Mme Durand a été pratiquée à l'hospice de Figeac, par M. le docteur Bonafé, médecin légiste.

Durand reprochait à sa femme de travailler estimant que sa situation était suffisante pour les besoins de la famille. Il n'a témoigné aucun regret de son acte.

Durand passe pour être très nerveux. Ce meurtre serait, semble-t-il, imputable à la folie.

⁂

Jeudi matin Durand a été conduit à Cahors et écroué à la prison.

Il a chargé Me Tassart, d'assurer sa défense.

DEFENSE PASSIVE

Récupération des masques à gaz

La direction de la défense passive du Lot appelle particulièrement l'attention des habitants du département sur l'intérêt qui s'attache, dans les circonstances actuelles, à stocker en lieu convenable les masques à gaz qui peuvent avoir été abandonnés dans les campagnes ou aux mairies des communes, par les soldats, après leur séjour consécutif à la débacle de 1940.

Ces masques doivent être mis à la disposition des maires. Ceux-ci devront, le cas échéant, prévenir le service de la défense passive à la Préfecture, de l'existence d'un stock de ce genre à la mairie afin que des mesures puissent être prises pour les acheminer sur Cahors, où il existe un dépôt et un personnel chargé de leur bon entretien.

PROPRIETAIRES DE CHIENS

Les propriétaires de chiens de race pure inscrits au Livre des origines françaises (L.O.F.), habitant dans le Lot, sont invités à se faire connaître en écrivant à M. Jean, 7, rue Séverine à Brive-la-Gaillarde (Corrèze), président de la Société canine en lui donnant les renseignements suivants en vue du ravitaillement officiel :

Nom et adresse du propriétaire. Race du chien, nom, âge, sexe, n° L.O.F. Joindre le pedigree et la somme de 5 fr. pour inscription et réponse. — Inutile d'écrire si le chien ne possède pas de pedigree.

Terrible accident

De notre correspondant de Dégagnac :

Accident mortel. — Mardi matin 5 mai, M. Delmas, camionneur, conduisait un tracteur à la gare de St-Clair. Arrivé au village de Poudens, le tracteur faisant marche arrière, on ne sait pourquoi ni comment, est descendu dans le talus de la route. Voyant le danger où il se trouvait, M. Delmas qui était un professionnel du volant a, sans doute, voulu sauter de son siège et s'est trouvé coincé entre le tracteur et un arbre où il est mort avant que les secours aient pu le dégager.

Nous adressons à la famille de M. Delmas, qui jouissait ici de l'estime de tous, nos bien sincères condoléances.

Foires de la semaine du Lot

Lundi 11 mai. — Thémines.

Mardi 12 mai. — Caniac, Castelnau-Montratier, Escamps, St-Géry, Marcilhac, St-Sozy.

Mercredi 13 mai. — Brengues, Teyssieu, Cornac, Felzins.

Jeudi 14 mai. — Issepts, Sauzet, Francoulès.

Vendredi 15 mai. — Le Boulvé, Figeac, Gramat, Lascabanes.

Samedi 16 mai. — Cahors, Prayssac.

LE JEUNE NOEL AUSSET EST REÇU PAR M. LE PREFET

Hier après-midi, M. le Préfet a reçu dans son Cabinet, le jeune Noël Ausset, d'Aujols, qui lui a été présenté par M. le maire d'Aujols.

Comme nos lecteurs en ont été informés, Noël Ausset est ce garçonnet qui, depuis deux ans, a pris courageusement la place de son père prisonnier, à la tête de la ferme familiale, permettant ainsi à toute la famille composée de sa mère et de ses grands-parents, de vivre.

M. le Préfet, après avoir complimenté Noël Ausset, lui remit un magnifique témoignage de satisfaction de l'Etat français.

Le matin, M. le Préfet, accompagné de son chef de Cabinet, était allé visiter la ferme de la famille Ausset à Aujols.

LA RATION DE FROMAGE

La ration de fromage allouée aux consommateurs du département du Lot pendant le mois de mai est fixée à 175 grammes.

Cette ration s'obtient contre remise des tickets de 20 gr. de la carte de fromage numérotés de 1 à 6 et 10 et 11 et du ticket-lettre FA, qui a une valeur de 15 grammes.

Les tickets-chiffres numérotés 7, 8 et 9 sont sans valeur.

L'allocation aux vieux travailleurs

Le secrétariat d'Etat au travail communique : au 1er mai 1.745.399 personnes avaient demandé le bénéfice de l'allocation aux vieux travailleurs salariés. 1.338.738 bénéficiaient d'au moins un paiement d'arrérages d'allocation, 165.411 demandes avaient fait l'objet d'un rejet ou d'une annulation.

Pour mémoire, il est rappelé qu'au 1er mai 1941, 500.000 personnes avaient bénéficié du paiement de l'allocation aux vieux travailleurs salariés.

Avis de la S.N.C.F.

La S.N.C.F. communique :

Gare de Cahors. — A partir du 9 mai 1942, l'expédition des marchandises de détail, transportées en petite vitesse, sera soumise à certaines conditions d'acceptation.

Pour tous renseignements s'adresser aux guichets des expéditions du bureau de la P.V.

Les grandes séances annuelles de l'Académie des Jeux Floraux

Les 1er, 2 et 3 mai, l'Académie des Jeux Floraux, qui n'a pas interrompu ses travaux depuis la guerre, a tenu trois grandes séances publiques à Toulouse, pour la lecture des rapports sur les concours et la distribution des récompenses, sous la présidence du général de Castelnau et du duc de Lévis Mirepoix, modérateur et vice-modérateur.

Au cours de ces séances, 80.000 fr. de prix environ ont été distribués.

Les réunions se sont terminées lundi 4 mai à la basilique Notre-Dame la Daurade par une messe en mémoire des mainteneurs disparus pendant l'année : le doyen, Paul Sabatier, grand prix Nobel, MM. François Tresserre et Henri Duméril.

Ajoutons que, pour continuer la tradition, l'éloge de Clémence Isaure a été prononcé par l'excellent poète Touny-Lérys.

Convois interzones des grandes vacances de 1942

Des convois interzones seront organisés à l'occasion des grandes vacances de 1942 à l'usage exclusif des élèves d'établissements d'enseignement public ou privé, des étudiants et étudiantes, des fonctionnaires de l'éducation nationale et de leurs conjoints ainsi que des membres de l'enseignement privé.

Parmi ces usagers éventuels pourront seuls être inscrits les voyageurs désirant se rendre près des membres de leur famille dont l'énumération suit : époux ou épouse, enfants, père, mère pour les fonctionnaires et leurs conjoints — père, mère, tuteur ou tutrice pour les étudiants et élèves.

Deux départs sont prévus : vers le 15 juillet ou vers le 31 août avec retours vers le 31 août ou vers le 30 septembre.

La liste d'inscription étant rigoureusement close le 16 mai, il y a lieu de demander d'urgence à l'Inspection académique du Lot (Service des convois de vacances) les imprimés nécessaires à l'établissement des demandes.

Avis de concours

Un concours est ouvert dans le département de la Corse pour un emploi de commis d'ordre à l'Office départemental des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la nation. Les inscriptions seront reçues au secrétariat de l'Office départemental des pupilles de la nation à Ajaccio, jusqu'au 21 mai 1942.

⁂

Un concours est ouvert pour un emploi de rédacteur à l'Office départemental des mutilés, combattants, victimes de la guerre et pupilles de la nation du Gard à Nîmes.

Pour tous renseignements complémentaires (constitution du dossier, programme des épreuves, etc...), les candidats devront s'adresser à l'Office des mutilés du département de leur résidence, ou à l'Office du Gard. Joindre un timbre pour la réponse.

PALAIS DES FETES

Samedi 9 mai, soirée 21 heures. Dimanche 10, matinée 15 heures, soirée 21 heures.

Greta Garbo, Robert Taylor dans

LE ROMAN DE MARGUERITE GAUTHIER

Avec un bon complément. Actualités françaises.

Echos

Les noms des rues à Cahors.

Ces jours-ci, il s'est produit à Cahors deux manifestations à propos des noms des rues de la cité. Deux manifestations de caractères très différents, mais qui prouvent tout de même que la question existe et qu'il faudra la résoudre.

La première émanait d'un groupe de jeunes gens et la seconde d'une société sérieuse et grave, qui n'a jamais passé pour se livrer à des gestes inconsidérés.

Il y a quelques temps — le jour même de la conférence Henriot — un groupement de jeunesse procéda de sa propre autorité au baptême de quelques-unes de nos rues et places. Il le fit avec une solennité qui ne manquait pas d'une certaine allure. Ce qui fit croire à nos concitoyens qu'il s'agissait d'un acte officiel. Sans doute ces jeunes gens usurpaient des prérogatives qui n'étaient pas les leurs et devaient être désavoués. C'est entendu et l'on a bien fait de le faire. Mais après les avoir blâmés, comment ne pas reconnaître que ces jeunes gens ont ainsi donné la preuve qu'ils s'intéressent à autre chose qu'à du sport et qu'ils ne dépensent pas toute leur ardeur en des disputes puériles. Ils y mettent un peu de passion et si l'on veut, un esprit d'inconséquence. Mais, sapristi, nous aimons mieux cela qu'une jeunesse sans flamme et sans générosité. Il vaut mieux avoir à contenir leur ardeur qu'à essayer vainement de l'exciter...

L'autre manifestation sur le même sujet émane de la « Société des Etudes du Lot » qu'on ne taxera pas, je pense, de puérilité.

Au cours de sa dernière séance, dont on a pu lire le ompte-rendu dans un récent numéro du *Journal du Lot*, les membres de la savante société ont émis un vœu très mesuré dans les termes et très sage en son esprit.

Ils demandent que les autorités responsables et qualifiées étudient la question et entreprennent sérieusement la revision du nom des rues à Cahors en insistant sur cette idée qu'il faut avant tout en le faisant s'inspirer de l'histoire locale et quercynoise.

Rien de plus juste et de plus sage. Ce n'est pas dans un esprit de polémique ou de passion partisane — comme on le faisait autrefois — qu'il faut donner des noms aux rues d'une ville. Et c'est pourquoi il convient de procéder avec calme à cette revision.

Nous avons traité plusieurs fois ce sujet et nous nous proposons d'y revenir en nous inspirant de l'esprit qui a dicté le vœu de la Société des Etudes du Lot.

L'Exposition du Livre à la Bibliothèque de Cahors.

C'est une révélation !

Voilà ce qu'il faut bien dire. Nous n'aurions jamais cru qu'à Cahors une manifestation de ce genre pût offrir un pareil intérêt.

En vieux manuscrits, en diplômes de notre antique Université cadurcienne, en documents émouvants où s'inscrivent l'histoire de notre ville, en placards de tous genres, en autographes curieux et précieux, en brochures et livres de toutes espèces sous des reliures antiques ou sous de très belles reliures modernes, œuvres de nos artisans locaux, il y a là, rassemblés par les soins attentifs de M. J. Calmon, notre dévoué bibliothécaire, des trésors.

Entre autres, notre érudit concitoyen M. P. Garry, de Souillac, a envoyé de précieuses pièces choisies dans sa collection que nous savons particulièrement riche.

Il n'est d'ailleurs pas le seul et M. Calmon a réussi à s'assurer de nombreux concours qui ont contribué à donner à cette Exposition sa valeur et son incontestable intérêt.

Le malheur est qu'on n'ait pas pu lui faire une publicité suffisante. Elle n'a pas eu le nombre de visiteurs que son éclat lui aurait attiré.

Pourquoi ne la prolongerait-on pas une semaine encore ?

CAHORS

FETE NATIONALE DE JEANNE D'ARC

Dimanche 10 mai sera célébrée la fête de Sainte Jeanne d'Arc. Inscrite dans le cadre des grandes manifestations nationales, décidées par le Chef de l'Etat, la célébration de cette fête aura lieu à Cahors, comme dans toutes les villes, bourgs et villages de France, sous la forme d'une manifestation populaire placée sous le triple signe de la Jeunesse, de la Foi et de la Volonté.

A cette occasion les cérémonies ci-après sont prévues :

Samedi 9 mai, à 18 h. 30, devant la Cathédrale, les Mouvements de Jeunesse salueront leur drapeau qui sera ensuite porté solennellement sur la place Thiers, où devant le Monument aux Morts sera dressée une statue de Jeanne d'Arc. Une flamme sera allumée. Une garde d'honneur montée toute la nuit et la journée du lendemain.

Dimanche 10 mai, à 10 h. à la Cathédrale, messe solennelle présidée par Mgr l'Evêque de Cahors. Les autorités civiles et militaires ainsi que les Mouvements de Jeunesse assisteront à cette messe.

A 12 heures, place Thiers, en présence de M. le Préfet du Lot, cérémonie en l'honneur de Jeanne d'Arc.

De 12 h. 15 à 12 h. 20, grande sonnerie par toutes les cloches de la ville.

A 21 h., devant le Monument aux Morts les couleurs seront descendues en présence des Mouvements des Jeunes, et le drapeau de la Jeunesse ramené à la Cathédrale.

Il est fait appel à tous les Cadurciens pour qu'à cette occasion ils pavoisent leurs immeubles.

Epreuves physiques au baccalauréat

L'épreuve d'E.P. au baccalauréat pour les candidats de Cahors n'appartenant à aucun établissement d'enseignement public ou privé, aura lieu au Stade de l'île de Cabessut à Cahors.

Pour les garçons : le vendredi après-midi 22 mai, appel en tenue à 14 h. précises.

Pour les filles : le vendredi matin 22 mai, appel en tenue à 8 h. précises.

Les candidats recevront une convocation individuelle. Toutefois ceux qui n'auraient pas été convoqués sont priés, s'ils sont régulièrement inscrits à la Faculté pour l'épreuve physique de se présenter le jour fixé, aux lieu et heure indiqués.

Tous les candidats n'ayant pas fourni, soit à la Faculté, soit à la Direction régionale, le certificat médical délivré par un médecin assermenté certifiant l'aptitude du candidat, devront le présenter le jour des épreuves. La participation aux épreuves sera interdite à tout candidat ne présentant pas sur le stade une pièce d'identité officielle avec photographie.

Pour tous renseignements complémentaires les candidats sont priés de s'adresser à la Direction départementale du Commissariat général à l'Education générale et aux sports, 4, rue de la République à Montauban.

Union philatélique du Quercy

Les membres de l'Union sont informés qu'un timbre à surtaxe avec surcharge va être émis prochainement.

Ces timbres ne seront commandés que pour les membres qui en auront acquitté le montant et se seront fait inscrire chez le secrétaire (tous les soirs à partir de 20 h. 45).

Encore une bicyclette volée

Et les vols de bicyclettes continuent !

Dans la nuit de dimanche à lundi, un maraudeur a pénétré dans la cour de l'immeuble n° 7, de la rue du Portail-Alban, où un locataire, M. Talayssat, avait placé sa bicyclette.

Et lundi matin, M. Talayssat a eu le regret de constater que la bicyclette avait disparu.

Plainte a été portée au commissariat de police et une enquête est ouverte.

Hélas ! le nombre de bicyclettes volées augmente chaque jour !

Attribution d'alcool à brûler

Les personnes dont les demandes ont été retenues en vue de percevoir une attribution d'alcool à brûler sont invitées à se présenter à la mairie (bureau de l'agent voyer), où il leur sera remis un bon qui leur permettra de s'approvisionner.

Service des pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 17 mai et le lundi 18 jusqu'à midi, par la pharmacie GARNAL.

L'intestin, foyer d'infection

En séjournant trop longtemps dans l'intestin, les résidus de la digestion fermentent, se putréfient et infectent l'organisme. Ne tolérez donc pas que votre intestin reste paresseux, En prenant chaque soir un comprimé Vichybol, vous obtiendrez non seulement des évacuations régulières, mais vous aiderez votre foie à sécréter de la bile qui désinfectera votre intestin et mantiendra ce dernier en parfait état de propreté. Vichybol agit doucement, naturellement et ne donne pas de coliques. 8 fr. 20. Ttes Phies.

Les Sports

DISTRICT QUERCY-ROUERGUE

FINALE D'ASSOCIATION AU STADE LUCIEN-DESPRATS

Quelques heures seulement nous séparent de cette manifestation sportive qui n'a pas sa précédente à Cahors.

Le caractère de cette finale connaîtra cette ambiance caractéristique aux épreuves de ce genre.

A l'enseigne de la Coupe Charles Simon dont elle a eu plusieurs points communs, la compétition proprement dite a connu un véritable succès. Une quarantaine de sociétés régionales avaient donné leur adhésion au début de l'épreuve.

Nous retrouvons à l'heure actuelle avec les deux finalistes un représentant de l'Aveyron : Cransac, et un représentant du Lot : Gramat. Le palmarès des deux équipes se passe de commentaires. Les deux formations ont soigné tout spécialement leur préparation en vue de s'assurer un maximum de chances en cette journée du 10 mai.

La composition des équipes sera la suivante :

Jeunesse sportive Gramat : but : Jardel ; arrières : Barrat, Larnaudie ; demis : Issaly, Caray, Tzilevitch ; avants : Delmas, Blanc, Laplaze, Minot, Pradayrol.

Football-club Cransac : but : Gimenez ; arrières : Egea, Fontalba ; demis : Utrilla, Pouget, Tabaglio ; avants : Portal, Bruel, Ruiz, Martinez, Rigal.

En lever de rideau à 13 h. 30, les équipes secondes du football-club de Cransac et le Stade caducien disputeront la finale de leur catégorie. Encore un match qui retiendra l'attention des sportifs cadurciens.

P.S. — Pour permettre d'éviter l'embouteillage à l'entrée du Stade des tickets seront mis en vente au Kiosque Ludo à partir de vendredi 12 h.

SPORT-BOULES

Championnat des Maîtres Joueurs

Dimanche 3 mai s'est disputé la finale de cette intéressante épreuve qui opposait les champions de Brive et de Cahors. Les parties furent disputées âprement mais toujours loyalement. Après les éliminatoires restaient en présence MM. Boulvay et Dumas de Brive, Narduzzi et Pérézinetto de Cahors.

Sur le terrain n° 1, Narduzzi éliminait difficilement Boulvay par 18 points à 17 tandis que sur le deuxième cadre M. Dumas prenait le meilleur sur Pérézinetto par un tir heureux réussi à sa dernière boule. Le résultat était identique, 18 points à 17.

La finale opposait donc M. Dumas et Narduzzi. Ces deux joueurs nous firent assister à une magnifique démonstration de notre sport et le public ne leur ménagea pas ses applaudissements. Le Cadurcien Narduzzi joua très serré et fit montre de ses qualités de joueur complet tandis que son rival fit étalage d'un tir très brillant. Le résultat final est tout à l'honneur de notre camarade Narduzzi qui termina vainqueur par 21 points à 9.

Il est donc désigné pour représenter notre région à la grande finale de Tarbes qui aura lieu le 7 juin.

En lui adressant nos sincères félicitations nous souhaitons bonne chance à notre champion.

Des tickets pour le charbon de bois à partir du 1er juin

A partir du 1er juin, la vente du charbon de bois de toute provenance et pour tous usages ainsi que la vente du bois conditionné et des agglomérés pour gazogènes ne pourra plus être effectuée sans la remise d'un bon ou ticket. Les propriétaires de gazogènes se verront attribuer des tickets de charbon de bois ou de bois conditionnés ou agglomérés par voie préfectorale de la même façon que sont remis actuellement les tickets d'essence.

Quant aux consommateurs de charbon de bois à usage industriel, ils recevront des bons matière par le comité d'organisation ou les buraux artisanaux des matières.

Enfin, les foyers domestiques où la consommation du charbon de bois est indispensable pour la cuisine recevront des bons ou détacheront des coupons de bons déjà existants.

INDEFRISABLE SANS APPAREIL

sans *Electricité*, sans *Chauffeur* sur la tête. *Plus* de *Fatigue* pour la *Cliente* et ses *Cheveux*.

20 *années de recherches* pour donner le maximum de satisfaction

A la Maison POPOVITCH
Tél. 1-70

EDEN

Samedi 9 et dimanche 10 mai 1942, en soirée à 21 h. Dimanche matinée à 15 heures.

Première partie : *Voyage aux Indes*, documentaire, Actualités françaises.

Deuxième partie : une grande production.

CEUX DU CIEL

avec Marie Bell, sociétaire de la Comédie française, Pierre Renoir, Jean Galland, Jean Servais et Aimos.

ETAT-CIVIL

du 1er au 8 mai 1942

Naissances

Perrot Josette, rue Wilson.
Murat Jean-Claude, rue Wilson.
Gautier Emilienne, rue Wilson.

Publications de mariages

Cubaynes Henri, chauffeur et Demaure Léontine, employée à Cahors.
Dumont Julien, soldat au 150e R.I. et Sools Yvonne, employée d'usine à Cahors.

Mariages

Bourgade Jean, conducteur d'autos et Philip Odette, couturière.
Cavalié René, clicheur-typographe et Noël Euphrasie, S.P.

Décès

Marty Elie, préparateur en pharmacie, 50 ans, avenue de l'Ecole normale.
Mazet Octavie, S.P., 46 ans, Cours de la Chartreuse.
Billières Edmond, Journalier, 69 ans, rue du Cheval-Blanc, 15.
Sol Benjamin, cultivateur, 40 ans, rue Wilson.
Vachez Suzanne, Epouse Guyeu, S.P., 67 ans, place de la Merci, 4.
Bach Auguste, Journalier, 69 ans, rue des Maures, 8.

UN PLACEMENT A 20 0/0

Vous qui possédez une machine à écrire inutilisée, faites fructifier ce capital à 20 0/0 d'intérêt ; louez cette machine aux **COURS PIGIER**, 12, bd Gambetta à Cahors. *Entretien garanti. Location payée d'avance.*

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Arcambal

Journée rurale de la jeunesse. — La J.A.C. organise le 10 mai à l'occasion de la Ste-Jeanne-d'Arc une fête rurale de la jeunesse.

Voici le programme : 8 h. 30, arrivée et rassemblement de tous les jeunes. Tenue uniforme : chemise claire, pantalon foncé, béret ; 9 h. 30, salut aux couleurs ; 10 h., messe pour les prisonniers ; 11 h. cérémonie au monument aux morts : dépôt d'une gerbe ; 11 h. 15, déjeuner en commun sur l'herbe ; 13 h. 30, défilé du travail ; 14 h. 30, séance populaice ; 17 h., salut aux couleurs ; 17 h. 30, départ joyeux.

L'heure indiquée est l'heure solaire. C'est une chic journée en perspective. Jeunes ruraux, venez et vous ne regretterez rien !

Anglars-Juillac

Décès de M. Georges Bénestèbe. — Dimanche soir, M. Bénestèbe ayant fait encore une promenade en voiture, décédait des suites d'une longue maladie qui depuis quelques années l'avait obligé à réduire sa grande activité.

Les Cadurciens ont très bien connu ce sympathique compatriote qui était à la tête de la succursale Citroën en même temps qu'il dirigeait l'établissement hippique de l'armée que l'administration militaire avait, depuis plus de trente ans, installé dans son domaine d'Anglars.

Les obsèques de M. Georges Bénestèbe ont eu lieu mercredi matin à Anglars au milieu d'une très grande affluence à laquelle de très nombreuses personnalités de Cahors, du canton de Luzech, de Prayssac et autres communes voisines s'étaient jointes pour témoigner de leur inaltérable sympathie au regretté défunt. Si bien que le char était surchargé de gerbes et de couronnes.

Avec M. Georges Bénestèbe disparaît un homme d'action dont l'expérience des affaires avait fait une activité de premier plan dans les domaines agricole, industriel et commercial. Sa disparition crée un grand vide au moment où la France a besoin du concours de toutes les compétences pour son relèvement national.

Nous renouvelons à Mme Vve G. Bénestèbe, à Mme Vve Guiral, mère, aux trois fils, MM. Albert, Jean, et Pierre Bénestèbe, à leurs familles et à tous les autres parents, l'expression de nos condoléances bien attristées. — E. L.

Luzech

Conseil municipal. — Présidence de M. Charles Louis, maire. Présents : MM. Delmestre, Bonnafoux, Bessières, Gironde, Bary, Bordes, Vidal, Gaston, Sérignac, Revel, Bousquet, Borredon, Guérin. Absent : M. Vidal Daniel, excusé.

Le Conseil municipal : ratifie la décision prise par M. le maire lors de l'expropriation des terrains nécessaires à la construction de la chute de Luzech. M. le maire a accepté l'expropriation du terrain sis au Pech de Nène moyennant la somme de 760 fr. sous réserve que la société hydro-électrique du Quercy inspectera la groutte du Pech de Nène ainsi que le chemin d'accès qui y aboutit pour permettre les visites des touristes.

Désigne une délégation qui, accompagnée de M. le maire, est chargée d'intervenir auprès de M. le Préfet du Lot, afin de défendre les intérêts des personnes lésées par la construction du barrage.

Cette délégation est composée de MM. Bary, délégué du Conseil municipal, Baudel Abel, syndic corporatif agricole et Bordes, représentant les intéressés.

Rejette la demande de subvention de la poste automobile rurale.

Autorise le paiement des frais de transport d'une indigente à l'hôpital de Cahors (régularisation).

Décide d'admettre en non-valeur le loyer du presbytère de Camy.

Décide, à l'unanimité des membres présents, de confier au Service des Ponts-et-Chaussées, la surveillance de l'entretien des chemins ruraux de la commune.

Décide, sur le conseil du génie rural, d'abandonner le projet d'assainissement du quartier du Barry. Ce projet n'ayant pu être réalisé en temps voulu, il n'est pas possible de le réaliser actuellement en raison du manque de matières premières.

Est d'avis de demander la subvention pour l'électrification des maisons de Lapistoule. Cette ligne est comprise dans le projet d'électrification des écarts mais les intéressés font actuellement les travaux d'électrification.

Décide d'inscrire au prochain budget, la somme de 800 fr. nécessaire pour l'inspection médicale des écoles en 1942 (5 fr. par élève, école publique et école privée).

Donne acte à M. le maire de sa communication au sujet du terrain de sports.

Décide d'inscrire au prochain budget la somme de 6.000 francs pour le paiement des employés communaux auxiliaires.

Emet son avis sur diverses demandes d'assistance.

Vers

Conseil municipal. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche sous la présidence de M. Manhiabal, maire. Tous les conseillers sont présents. M. le maire donne communication d'une lettre de Monsieur le Préfet. Monsieur Cambornac, sur les instances de M. Manhiabal, accepte de conserver son mandat de conseiller municipal. Diverses questions sont ensuite discutées et le budget communal est adopté à l'unanimité.

Vire

Obsèques. — Dimanche matin 3 mai ont eu lieu à Vire les obsèques de M. Joseph Tussal, fermier à Rieux, décédé à l'âge de 54 ans, des suites d'une très courte maladie dont une opération chirurgicale n'a pu éviter le dénouement fatal. Originaire d'Espagne, M. Tussal était venu se fixer dans le canton de Puy-l'Evêque il y a une vingtaine d'années et plus particulièrement à Vire il y a huit ans. Il y avait conquis par sa serviabilité toutes les sympathies. Aussi une foule nombreuse l'a-t-elle accompagné à sa dernière demeure. De nombreux compatriotes établis dans la région étaient venu grossir l'imposant cortège.

Nous adressons à sa veuve éplorée, à ses quatre enfants, dont le plus jeune est âgé de cinq ans à peine, toutes nos plus vives condoléances.

Toujours congestionné

Les personnes dont la circulation est défectueuse ont souvent des poussées de sang au visage, soit après les repas, soit à l'occasion d'une contrariété. Cet accident fréquent aux environs de la cinquantaine, est combattu par les Gouttes Floride composé végétal pour la circulation. Les Gouttes Floride conviennent aux hommes comme aux femmes. Très utiles à tous ceux qui souffrent de troubles circulatoires et congestifs. Le flacon pour trois semaines : 14 fr. 10. Ttes Phies.

SERVICE
GÉRANCE d'IMMEUBLES
Encaissement loyers
Recouvrement des arriérés
MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

Foie, intestin, reins

Ces organes, dont le bon fonctionnement est capital pour la santé, sont heureusement stimulés par la tisane Vichyflore qui est, à la fois, diurétique, stomachique et doucement laxative. Ajoutons que la tisane Vichyflore se prépare comme une tasse de thé et qu'elle est de goût très agréable. 10 fr. 20 la boîte. Ttes Phies.

Au Lilas Blanc
79, bd Gambetta, CAHORS
Articles funéraires
FLEURS NATURELLES
Tél. 248

Sain, souple, fort

Un foie éliminant mieux toxines et acide urique, un sang plus pur, une peau plus saine, une souplesse musculaire plus grande. A tout cela contribuent efficacement les Sels Largan à base de Chlorure de Magnésium, minéralisants et dépuratifs, dont un flacon de 10 fr. 40 permet de préparer un litre de solution. Ttes Phies.

IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS
VENTE & ACHAT
MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

ARRONDISSEMENT DE FIGEAC

Figeac

Tribunal correctionnel. — Relaxe. — Mlle Raymonde Marty, jeune institutrice, prévenue d'usage de deux cartes d'alimentation est relaxée avec expression des regrets du tribunal. Elle était victime d'une grossière erreur par homonyme de la part de l'Economat du lycée. Défenseur : Me Faugères.

Tentative d'escroquerie à l'assurance. — Cayrolles J.-B., débauché faute de travail des usines de Bagnac, dont une demande d'indemnité est pendante en appel a émargé aux assurances sociales, à cherché à se faire réembaucher à l'encontre des prescriptions du médecin. Il est relaxé de la prévention du bénéfice du doute. Défenseur : Me Delmas.

Les poules. — Rafaillac Victor, retraité à Lacapelle-Marival, est inculpé de violences morales sur la personne de Mme Delbos, réfugiée, veuve de la dernière guerre. Déjà condamné à la prison et dommages intérêts pour tentative sur la fillette de ladite plaignante. Après avoir enlevé la clôture du jardin, Rafaillac a tué à coups de fusil les poules de sa voisine, la dame Delbos, attirées chez lui. On parle d'une lettre anonyme contenant des menaces contre la plaignante.

Après délibéré, Rafaillac est condamné à trois mois de prison et 200 francs d'amende.

Contrôle des prix. — Bergaud Augustin, de Figeac, prévenu de défaut de factures relevé des prix, hausse et non déclaration de stocks. Défenseur : Me Faugère. Affaire en délibéré.

Vol et usage abusif de tickets. — La dame Bladou, de Montel, a trouvé un sac à main contenant de l'argent et divers objets, plus une carte d'alimentation. L'argent et les objets ont été restitués, les tickets en partie détachés. Un mois de prison avec sursis. Défenseur : Me Faugères.

La dame Pradayrol, perdante du sac, s'est fait délivrer une carte de remplacement. La carte du sac retrouvée, elle a utilisé les deux cartes partiellement. 50 fr. d'amende, ancien tarif pour ce délit. Défenseur : Me Faugères.

Lait mouillé à 25 0/0. — La dame Dussern a deux cantines, dont une de lait intégral pour enfants malades et vieillards, l'autre de lait mouillé pour pouvoir servir de nombreux clients.

L'analyse n'a porté que sur la seconde qualité, le jugement aussi, 15 jours de prison, 2.000 francs d'amende et affichages.

Lapins volés par Mlle Pesteil Eulalie, de Bretenoux, qui ne se présente pas. Jugement contradictoire. Huit jours avec sursis et 200 fr. d'amende.

Accrochage. — Marchandou, dit le bigame de Figeac, depuis décédé dans un asile, passant à bicyclette, a été accroché par une voiture. Accident sans relation avec le décès. Ce n'est pas ce léger accident qui l'a rendu « dingo », dit le seul témoin. Défenseur du prévenu automobiliste : Me Faugères. Renvoyé à quinzaine.

Transport de bois. — Sans autorisation, 200 fr. d'amende à Auliac Théodore, de Bagnac.

Vols divers. — Trois mois par défaut à Lafont Clément, de Figeac.

En chambre du conseil. — Un mineur de 17 ans, est relaxé comme ayant agi sans discernement. Un second de 14 ans est acquitté, les faits n'étant pas caractérisés. Parents déclarés civilement responsables.

Nouvel huissier. — Le tribunal reçoit le serment de M. Murat, du ressort de Figeac, successeur de M. Larnaudie, huissier, décédé à Cajarc.

Prochaine audience le 15 mai.

UN PLACEMENT A 20 0/0

Vous qui possédez une machine à écrire inutilisée, faites fructifier ce capital à 20 0/0 d'intérêt ; louez cette machine aux **COURS PIGIER**, 12, bd Gambetta à Cahors. *Entretien garanti. Location payée d'avance.*

Saint-Céré

Fête de Jeanne-d'Arc. — A l'occasion de cette fête organisée le dimanche 10 mai au bénéfice du Secours national et des prisonniers de St-Céré, un grand match de football association aura lieu au terrain de Soulhol. Cette rencontre mettra aux prises l'Etoile sportive bagnacoise et le Groupe scolaire St-Céréen, finaliste du championnat d'académie de Toulouse.

La valeur des équipes en présence promet une belle partie que les amateurs de ballon rond ne manqueront pas de venir admirer.

Coup d'envoi à 14 h. 15 (heure légale) ; à l'issue du match une grande kermesse organisée par les divers mouvements de jeunesse de notre ville aura lieu à l'ancien stade municipal (buffet, jeux divers et comptoirs).

Au Rex Cinéma. — Dimanche 10 mai à 15 heures en matinée et en soirée à 21 heures, le film « Angélica » d'après le roman de Pierre Benoit « Les Compagnons d'Ulysse », avec Viviane Romance et Georges Flamant. Actualités françaises et bon complément.

Pharmacie de service. — Aujourd'hui le service pharmaceutique sera assuré par la pharmacie Gineste, Place de la République.

Lacapelle-Marival

Le blé. — A la suite de l'appel de M. le docteur Cadiergues, maire, qui demandait aux agriculteurs de livrer tout leur blé disponible, 20 quintaux de blé ont été recueillis, ainsi que 5 quintaux de seigle.

Thémines

Carnet blanc. — Samedi 2 mai a eu lieu le mariage de notre gentille compatriote Mlle Delpeyroux Marcelle, avec M. Armand Vayssié, de St-Simon. Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes et sympathiques époux et félicitations aux familles.

Le cerveau vide les jambes en coton

Il arrive à tout le monde de sentir parfois que la santé flanche. Celui-ci a des absences de mémoire, celui-là a les jambes molles, cet autre se sent las et courbaturé. Bien inspirés sont ceux qui s'adressent alors à la Quintonine pour les aider à franchir cette mauvaise passe. Avec la Quintonine on prépare instantanément un litre de puissant fortifiant qui chasse la fatigue et augmente la résistance nerveuse. 6 fr. 70. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

ARRONDISSEMENT DE GOURDON

Dégagnac

Accident mortel. — Voir à la rubrique « Chronique du Lot ».

Gramat

Cinéma Olympia. — Samedi 9 mai à 21 heures, Viviane Romance et Georges Flamant dans « Angélica ». Avec un bon complément et actualités françaises.

Service pharmaceutique. — Le service de garde des pharmacies de notre ville sera assuré le dimanche 10 mai par la pharmacie Decros, place de la Halle.

Nécrologie. — Nous apprenons avec peine la mort de Mme Vve Albert Puybaret, rue St-Roc. En cette pénible circonstance, nous adressons à M. et Mme Louis Puybaret et leurs enfants nos plus sincères condoléances.

Sports : Gramat contre Cransac. — Dimanche 10 mai au Stade caducien à Cahors, se jouera la finale : Gramat contre Cransac.

Frayssinet-le-Gélat

Jeunesse sportive. — Encore une belle journée de sport à l'actif de notre jeunesse sportive. En une suite de matches amicaux, nos jeunes rencontraient leurs voisins de Goujounac et c'est devant une nombreuse assistance que se déroulèrent trois parties de basket-ball, placées sous le signe du sport et de l'amitié.

Ajoutons que le dimanche 24 mai prochain, auront lieu à Frayssinet-le-Gélat, les finales de la Coupe de l'Amitié, qui groupait les équipes de Monsempron, Fumel, St-Vite, Cassagnes et Frayssinet.

Le programme de cette journée comprendra, outre les finales de basket-ball, de l'athlétisme pur et une course de bicyclettes. De nombreux prix récompenseront les vainqueurs.

Martel

Les belles familles. — Nous apprenons avec plaisir la naissance, chez les époux Charmes-Bénonie, d'un beau garçon qui a été prénommé Pierre.

C'est leur huitième enfant. Compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

Foire du 16 mai. — La foire du 16 mai s'annonce sous les meilleurs auspices : on doit espérer que le foirail sera bien approvisionné et que les visiteurs seront nombreux à cette époque de l'année.

Nous rendrons compte de sa tenue le moment venu.

Naissances. — D'un garçon, Pierre, huitième enfant des époux Charmes-Bénoni, rue de l'Eglise ; d'une fille, Thérèse-Denise, à Gluges, commune de Martel, chez les époux Gambert-Lafon. C'est leur troisième enfant.

Nos meilleurs vœux aux nouveau-nés.

Payrac

Police des marchés. — A la foire de Payrac une cultivatrice de Chauffour (Corrèze) nommée Irène Cholet, refusa de vendre à la taxe les canetons qu'elle avait apportés sur le marché.

Procès-verbal a été dressé.

Souillac

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Emile Delpech, décédé vendredi dernier à l'âge de 86 ans.

Ses obsèques ont eu lieu lundi 4 mai avec le concours d'une assistance nombreuse. Nous adressons à la veuve éplorée et à toute la famille l'expression de nos condoléances attristées.

Cinéma Vox. — Samedi 9 mai en soirée, dimanche 10 mai en matinée et soirée « Arizona Bill ». Avec un bon complément et les actualités françaises.

Naissance. — Nous avons appris la naissance d'une fillette prénommée Alba, chez les époux Menusier à l'usine Bourdarie à Blazy. Tous nos vœux de prospérité au bébé.

PETITES ANNONCES

LIVRES D'OCCASION

LIVRES ANCIENS
Achat, vente, échange
Mme ESTRADEL
31, Boulevard Gambetta
(En face le lycée de jeunes filles)
R.C. 4320 — C.P. 15.931 — Cahors

A vendre **service de table,** 82 pièces, 72 pièces verres en cristal. Garniture cheminée, lampes anciennes, divers objets, du 5 au 10, 15, Bd Gambetta.

Suis acheteur **dictionnaire Littré** (en un volume). Faire offres bureau du journal.

J'ACHETE tous modèles **machines à coudre.** Bonaure, 24, rue Clemenceau, Cahors.

Ouvrières et **petitesmains,** 14 à 17 ans, sont demandées à la Blanchisserie Lamaignère, 6, faubourg Cabazat, Cahors.

La **Maison MARIE-ANTOINETTE,** 7, rue Nationale et 23, rue Foch, se charge comme chaque année de la **garde des fourrures** et rappelle à sa fidèle clientèle de penser, dès maintenant, aux réparations nécessaires.

A VENDRE très bonne **vache laitière,** prête à vêler. Fournié Joseph à Bégous, Cahors.

On demande **bonne à tout faire.** Références exigées. Bons gages. S'adresser 5, rue M.-Foch. Maison Deniau.

A VENDRE EN BLOC

Lit de fer (nu) ; **une bicyclette** d'homme ; **un buffet** de cuisine ; **un tub ; une lance** pour nettoyer les voitures ; **ustensiles divers :** fers à repasser, marmites, corbeilles, etc... S'adresser au bureau du journal.

On demande une **demi-ouvrière** et une apprentie-coiffeuse. Maison Popovitch, 4, rue Foch, Cahors.

On demande une **femme de ménage,** trois heures matinée, sérieuses références exigées. S'adresser bureau du journal.

A vendre **baignoire galvanisée** neuve. S'adresser au bureau du Journal.

ETUDE DE Me PIERRE DESPRATS
Licencié en Droit, avoué à Cahors

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Cahors, le vingt-neuf janvier mil neuf cent quarante-deux, enregistré et signifié à partie entre :

Monsieur Roger-Pierre-Marcel MAGOT, propriétaire-cultivateur, demeurant à Bégous, commune de Cahors (Lot),

Et Madame Raymonde-Anaïs BOUYSSY, épouse Roger-Pierre-Marcel MAGOT, domiciliée de droit avec ce dernier, mais résidant en fait à Concots (Lot).

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les mariés MAGOT-BOUYSSY aux torts et griefs de la femme et au profit du mari.

Cahors le six mai mil neuf cent quarante-deux.

Pour extrait : signé : DESPRATS.

Un Monsieur offre de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de peau, dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, troubles de la circulation, varices, maladie de la vessie et de l'estomac, bronchite chronique et rhumatismes, un traitement facile et éprouvé depuis de nombreuses années. Les lecteurs apprécieront cette offre et écriront aux laboratoires de M. Auguste VINCENT, 8, place Victor-Hugo à Grenoble, qui enverra gratis et franco les indications demandées.

BIBLIOGRAPHIE

SOMMAIRE du n° de mai 1942

L'évolution du char suivra-t-elle celle du cuirassé : course au calibre et course au tonnage ? par Camille Rougeron. — Chimie et thérapeutique, par Christian Dumazert. — L'industrie française des carburants solides, par A. Lepoivre. — Les armées de l'air en présence en 1942, par Pierre Armont. — L'attaque des marines dans les ports à la « torpille vivante », par P. Camblanc. — La renaissance de l'industrie française de la tourbe, par Henri Doyen. — Les A Côté de la Science, par V. Rubor.

dans **la Science et la Vie**

Imp. COUESLANT (personnel intéressé).
Le co-gérant : L. PARAZINES.
U.O. 1784 — 8-5-42

MA BONNE ÉTOILE

PAR
CONCORDIA MERREL
N° 1

CHAPITRE PREMIER

— Repassage de couteaux !... Etamage !... murmurait Alfred Hutchinson, en jetant un coup d'œil découragé sur la petite voiture à bras, aménagée en meule, où s'accumulait une collection hétéroclite d'ustensiles de ferblanc et de cuivre... Ce métier est pour nous une marotte autant qu'un commerce, ajouta-t-il en manière d'excuse.

— Pour le moment, répondit Daniel Everett, c'est même exclusivement une marotte. Et cela dure depuis une semaine, mon vieux Hutchinson... Nous avons en caisse exactement cinq shillings.

— Cela pourrait être pire, reprit Hutchinson.

— La situation empirera, sans aucun doute, si nous nous en tenons à cette profession, assura Everett.

Une journée d'août exceptionnellement chaude s'achevait ; les deux hommes couverts de poussière, du chapeau aux bottines, étaient arrêtés dans un étroit sentier du Sussex.

On pouvait difficilement imaginer une paire d'amis plus dissemblables, l'uniformité de leurs vêtements usagés mise à part : Everett était d'une taille au-dessus de la moyenne et large en proportion ; Hutchinson, petit et maigre ; Everett s'exprimait avec une précision qui se ressentait de l'école et de l'université ; Hutchinson sortait évidemment des faubourgs de Londres et escamotait les « h », en parlant, avec une régularité déconcertante. Le visage d'Everett était allongé, bronzé ; il avait des yeux gris et perçants, un nez droit et une bouche aux lèvres serrées. Hutchinson, par contre, mince, anguleux, au regard malicieux, au nez retroussé, ressemblait à un chat de gouttière.

— Je te le répète, dit ce dernier, cinq shillings en poche, ce n'est pas si grave que cela en a l'air... Le tout est de savoir faire durer notre capital ; renonçons, pour le moment, aux mets recherchés... Voyons ! Que dirais-tu d'un plat d'œufs au lard ?

— Ce régal me paraît bien au-dessus de nos moyens.

— Portions réduites : une tranche de lard pour chacun et une demi-douzaine d'œufs... Je me fais fort de nous procurer ce qu'il nous faut, à bon compte.

— A bon compte ? répéta Daniel en jetant un coup d'œil soupçonneux sur son compagnon.

— A si bon compte, reprit imperturbablement Hutchinson, que notre bourse en sera à peine allégée.

— Il vaut peut-être mieux, répondit Daniel, que je n'approfondisse pas la nature de tes transactions.

Daniel évoqua alors sa première rencontre avec Hutchinson qui poussait son attirail professionnel le long de la route entre Portsmouth et Bosham : après avoir marché quelque temps de concert, les deux hommes s'assirent sur le talus et, tout en partageant un paquet de cigarettes, ils en vinrent aux confidences. Daniel proposa une association : ils ne possédaient ni l'un ni l'autre, un rouge liard ; mais, en unissant leurs efforts, ils pourraient peut-être obtenir de meilleurs résultats. Hutchinson dit lentement :

— L'étamage n'a pas de secrets pour moi... C'est un des métiers qu'on apprend en prison...

Ayant constaté que Daniel ne posait pas de questions à ce sujet, Hutchinson continua :

— Nous voilà donc associés, camarade... Je n'ai pas besoin de te regarder deux fois pour savoir que tu es nouveau venu dans la carrière... Mais, moi non plus, je ne demande pas de précisions.

— Je n'ai aucune tare à cacher, reprit Daniel en riant. Je suis simplement un propre à rien.

A partir de ce moment, l'association fut conclue, mais Daniel n'avait jamais nourri d'illusions sur les qualités morales d'Alfred Hutchinson.

Après cet aparté, Daniel reprit :

— Pendant que tu iras aux provisions, Hutchinson, je conduirai notre voiture jusqu'au petit bois qu'on aperçoit à droite. Peut-être, de l'autre côté, trouverons-nous un village et l'occasion de remplir notre bourse.

Hutchinson, muni du capital social, rejoignit la grande route, tandis que Daniel prenait à travers champ pour gagner la lisière du bois. Il examina les lieux et constata que le bois faisait partie d'une chasse réservée dont le territoire était interdit au public, mais une percée centrale le coupait en deux. Daniel décida de s'installer sur ce sentier gazonneux ; il s'assit bien à l'ombre, bourra sa pipe et se mit à fumer.

La situation n'apparaissait guère brillante : cinq dollars en caisse ! C'était tout ce qu'il possédait au monde et encore par moitié avec Hutchinson ! Ce piteux résultat l'incita à faire un retour sur lui-même. Sa carrière avait été particulièrement mouvementée. Une femme se profilait au début de cette évocation du passé, mais ne devait avoir qu'une influence restreinte sur la destinée du jeune homme... En réalité, celui-ci se laissa guider par sa propre nature qui l'entraînait irrésistiblement à des entreprises hasardeuses. Le père d'Everett était à la tête de la Société « Everett Sons and Peters, fabricants de papier, Londres et Manchester ». Il désirait vivement que Daniel suivît l'exemple de ses frères aînés Richard et John, qui occupaient des postes importants au siège social ; mais Daniel ne parvenait pas à comprendre comment un homme pouvait envisager de s'enfermer pour la vie dans un bureau quand les routes du monde étaient ouvertes à tous, bordées d'arbres et de fleurs ! Dès son enfance, il avait donné la preuve de son caractère impulsif. Toutefois, pour contenter son père, il accepta une situation dans les bureaux de « Peele Square » et fit de son mieux pour s'habituer à la routine administrative.

C'est à ce moment que la femme était apparue à l'horizon de sa vie... La blessure s'était cicatrisée depuis longtemps, mais il avait cruellement souffert à l'époque ; à première vue, Daniel était tombé éperdument amoureux de Sylvia Radcliffe, une ravissante créature miraculeusement blonde. La jeune fille ne tarda pas à encourager les assiduités de Daniel et celui-ci se figura d'abord que, dans ces conditions, le travail du bureau deviendrait possible ; mais son humeur fantasque prit vite le dessus : il accumula négligences sur négligences, bévues sur bévues et son père exaspéré finit par lui donner congé. Un peu ivre de sa liberté recouvrée, Daniel alla directement chez Sylvia : il lui proposa de l'épouser sur l'heure et de partir pour quelque lointaine région de l'Empire britannique, où il se tailler ait une situation à sa mesure.

La jeune fille concentrait, sur sa petite personne, tous les raffinements et le luxe que l'argent seul peut procurer. Elle ne lui laissa pas d'illusions ; en le regardant de ses magnifiques yeux bleus, d'une froideur implacable, elle répondit que s'il quittait les affaires il devait considérer leurs fiançailles comme rompues.

Daniel ne put se résoudre à renoncer à sa liberté reconquise et l'idylle ébauchée n'eut pas de suite. Il décida, malgré l'opposition de son père, de s'embarquer pour le Canada.

Au Canada, Daniel commença par se faire embaucher dans une ferme puis il voyagea de ville en ville pour une compagnie de produits alimentaires